



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP BOURGOIN-JALLIEU
PL CHARLIE CHAPLIN
38317 BOURGOIN JALLIEU CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 10 98 789 098 106
Déclarant 2 (C) : 15 37 311 061 265
Référence de l'avis : 24 38 0196717 78
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

17 CHE SUR CHANOZ

38510 MORESTEL

Numéro FIP : 380 29 47 0011038789 3 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 19/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 38111

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP BOURGOIN-JALLIEU
SAID BOURGOIN VILLE
22 PLACE CHARLIE CHAPLIN
CS 72011
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

COTTIER JEAN-CLAUDE
OU COTTIER RACHEL
17 CHE SUR CHANOZ
38510 MORESTEL

Somme qu'il vous reste à payer

7 019,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre	2024 :	1 754,00 €
25 octobre	2024 :	1 754,00 €
25 novembre	2024 :	1 754,00 €
27 décembre	2024 :	1 757,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1780 6001 722X XXXX XXX0 013

Identifiant de la banque : AGRIFRPP878

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021J98G8I098418PAS2A24

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
16/09/2024.

Revenu fiscal de référence : 85 513

Nombre de parts : 3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 10 98 789 098 106

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : COTTIER
Déclarant 2 - Nom de naissance : CLAVEL



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	3,00

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 94339	Enfant(1) 1103	Total 85513
Déduction 10% ou frais réels.....	- 9434	- 495	
Déduction minimale.....		608	
Salaires, pensions, rentes nets.....	84905		85513

Revenu brut global.....

Revenu imposable.....

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴ *

Impôt avant réductions d'impôt.....

REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵

Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....			366
Total des réductions d'impôt ²⁰.....			- 366

Impôt total avant crédits d'impôt.....

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

Emploi salarié à domicile.....	Montant déclaré 500	Montant retenu 500	
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 250

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³: 8092
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus : - 1073

Solde d'impôt sur les revenus 2023 :..... 7019

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence²⁵.....

85513

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....

Déclar. 1	Déclar. 2
21813	16394

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

8959	4114
------	------

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114	+ 4114
--------	--------

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4688	+ 4114
--------	--------

Plafond calculé sur les revenus de 2023.....

+ 8491	+ 4399
--------	--------

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

= 26252	= 16741
---------	---------

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....

9,46%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition.....

30,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.